



BILAN DE MANDATURE 2019 > 2024

1

**RENFORCER LA VITALITÉ DES TERRITOIRES
PAR LA CONTRIBUTION FORTE
DE L'AGRICULTURE**





Un mandat à la Chambre d'agriculture, c'est long et court à la fois.

Long, car la responsabilité est une exigence quotidienne, dans une agriculture et une société en mouvement permanent, avec un

avenir à façonner, en toute humilité.

Court, car les dossiers sont nombreux et leurs objectifs se mesurent parfois à long terme, tempérant notre impatience, avec des dossiers parfois débutés par la mandature précédente et terminés ensuite.

Je vous invite à parcourir certains faits marquants de ces six dernières années.

La Maison des agriculteurs à Mâcon, qui a débuté sa rénovation indispensable, verra sa finition dans la prochaine mandature et offrira, au-delà des conditions de travail des collaborateurs, un outil de promotion que d'autres départements possèdent déjà.

La ferme de Jalogny modernisée est devenue **Ferm'Inov**, avec plus de 45 partenaires motivés par le maintien d'un élevage dynamique qui cherche à s'adapter, investissant dans l'expérimentation et l'innovation. Elle sera un véritable levier pour les responsables de demain.

Le Vitilab, inauguré au cours du mandat, mais débuté pendant la mandature précédente aux côtés du Vinipôle Sud Bourgogne, donne là aussi des moyens pour accompagner les viticulteurs, fierté de nos terres bourguignonnes.

Les exemples de réalisations sont nombreux et n'ont qu'un seul objectif, celui de servir et d'accompagner les femmes et les hommes qui ont choisi ce noble et beau métier du travail de la terre et de production de nourriture, en quantité et en qualité sans cesse reconnue.

Le mouvement de cet hiver confirme le besoin de proximité, la volonté d'avancer de manière plus collective et de se structurer davantage. Il faut bien garder en tête qu'un agriculteur est avant tout un producteur et qu'une France dépendante sur les produits agricoles signifierait un véritable affaiblissement de notre pays.

L'accompagnement de l'installation des jeunes dans la diversité de notre agriculture est et doit rester le socle de notre action. L'optimisation des possibilités nouvelles qui s'offrent à nous doivent estomper les contraintes ou les charges nouvelles, qu'elles soient climatiques, sociétales ou autre et donner de vraies perspectives d'avenir.

La volonté de votre Chambre d'agriculture départementale est d'être au plus près du terrain en travaillant encore plus avec les collectivités territoriales, avec un ancrage affiché avec les Communautés de communes en charge du développement économique. En bref, le développement collectif se met au service du développement individuel.

Ce bilan de mandature est le travail d'élus motivés, fidèles à l'objectif fixé au départ et de collaborateurs animés par cette volonté sans faille de servir notre beau département, à travers les femmes et les hommes qui initient et agissent.

Merci à chacune et chacun pour cette loyauté, cette exigence constructive et cette énergie mise au service de la cause collective.

Belle lecture à vous.

Bernard Lacour

Président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

UNE MAISON DE L'AGRICULTURE TRANSFORMÉE !

Maison de l'Agriculture...
Maison des Agriculteurs.



Un projet qui s'inscrit dans la mandature, un souhait fort des élus, pour accompagner encore mieux vos défis actuels et futurs. Une Maison pour accueillir, favoriser les échanges, renforcer les liens et faire la promotion des multiples richesses de notre agriculture départementale. Ce projet est soutenu financièrement par le Département de Saône-et-Loire et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'immeuble, construit à Mâcon en 1973 fait peau neuve, comme un bâtiment agricole qui nécessite des travaux de rénovation et de mise aux normes. Il montrait de grands signes de fatigue, structure fragilisée, électricité défectueuse, chauffage obsolète... Des espaces transformés devraient être prêts à vous accueillir dès **fin 2025 !**

SESSIONS

Nous avons eu à cœur de favoriser la prise de hauteur et les réflexions, pour ce moment privilégié qui réunit les élus de la Chambre d'Agriculture et ses partenaires. Nous avons abordé différentes thématiques fortes et invité largement au débat. Quelques exemples :

2019	2020	2021	2022	2023
<p>Septembre 2019 La santé des agriculteurs de Saône-et-Loire, un enjeu de premier ordre ! Olivier Torrès, Professeur à l'Université de Montpellier, fondateur d'AmaroK, observatoire de la santé des dirigeants.</p>	<p>Septembre 2020 Missions, enjeux et rôles de l'agriculture pour les territoires, en présence de Sébastien Windsor, Président de Chambre d'agriculture France.</p>	<p>Mars 2021 Comment l'agriculture doit-elle comprendre les discours anti-spécistes, anti-OGM... et quelles réponses apporter à la société ? Eddy Fougier, politologue.</p>	<p>Septembre 2022 Impacts économiques de la conjoncture sur notre agriculture. Sophie Dubreuil Chambre Régionale d'Agriculture</p> <p>Novembre 2022 Session spéciale viticulture</p>	<p>Mars 2023 Quelles perspectives d'évolution de l'emploi en agriculture ?</p> <p>Septembre 2023 Fermes collectives, nouvelles opportunités?</p>



ÉQUIPES TERRITORIALES

En 2023, nous avons encore renforcé notre proximité. Conseillers d'entreprise, conseillers spécialisés et élus référents se rejoignent au sein de **5 équipes territoriales pluridisciplinaires** pour renforcer la compréhension des attentes des agriculteurs et des collectivités et ainsi proposer des actions toujours plus pertinentes. Ce fonctionnement facilite la transversalité et les échanges au service de tous les acteurs des territoires.

Notre objectif est d'être plus proches, plus disponibles pour les agriculteurs et les ambitions territoriales. Plus de présence pour plus de services, d'initiatives et de dynamisme local !



CARTE D'IDENTITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

34 ÉLUS, ISSUS DE 11 COLLÈGES ÉLECTORAUX

8 ÉLUS ASSOCIÉS

115 COLLABORATEURS

11,9 Mi € DE BUDGET

9 ANTENNES



1 DONNER ENVIE D'ENTREPRENDRE EN AGRICULTURE EN SAÔNE-ET-LOIRE

ACCOMPAGNEMENT ET ADAPTATION

Sur la durée de la mandature, ce ne sont pas moins de **7228** stagiaires, soit **4219** personnes uniques accueillies sur **728** sessions pour **206** thématiques proposées. Cela représente **1180** jours de formations (235 par an), avec en moyenne 15 % de nouvelles propositions chaque année, pour coller toujours mieux aux attentes.

Dans ce domaine, nous sommes **n°1** en 2023, au niveau Bourgogne-Franche-Comté, cela témoigne de l'attachement des agriculteurs à ce partenariat pour mener des projets et relever, ensemble, des défis. Quelques exemples :

- Choisir son chien de troupeau
- Les bons choix pour compléter veaux et broutards
- Construire mon projet de bâtiment photovoltaïque
- Améliorer la taille de la vigne
- Mieux communiquer pour mieux coopérer
- Améliorer la fertilité de mon sol
- Se sentir plus à l'aise avec l'informatique
- Eleveur, infirmier de son troupeau bovin
- Obtenir la labellisation HVE
- Améliorer la rentabilité de ses produits.

Céline Poulin, élue

« Qu'il soit technique, économique, social ou personnel, l'accompagnement des agriculteurs se doit d'être en phase avec leurs besoins et même d'en être précurseur. Le Centre de formation de la Chambre d'Agriculture en fait sa priorité. »



INSTALLATION

Quel que soit le profil ou l'attente du porteur de projet, du grand troupeau d'élevage à la microstructure en maraîchage, nos conseillères installation donnent les clés d'une création, reprise ou association réussie. Plus de **650** personnes ont été accompagnées au cours de cette mandature, sur des aspects techniques, juridiques ou réglementaires.

Le Point Accueil Installation a accueilli près de **1400** personnes en 5 ans et répondu à des milliers d'appels. Le rythme d'installations avec DJA (Dotation Jeune Agriculteur) s'établit depuis 2019, à une moyenne de **89** par an. Un niveau très élevé par rapport aux autres départements.



CELLULE DÉPARTEMENTALE D'APPUI ET DE SOUTIEN À L'INSTALLATION

La profession a souhaité maintenir une cellule d'appui et de soutien en vue de la validation des dossiers par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Elle est portée par : Chambre d'agriculture, JA, FDSEA, Confédération Paysanne, Coopération Rurale.



CERTICRÉA

219 porteurs de projets ont pu bénéficier de ce dispositif, depuis sa mise en place, en 2022 : c'est un parcours de 6 à 11 jours, à la carte, pour consolider ses compétences de chef d'entreprise, échanger avec des professionnels (agriculteurs-élus, banquiers, conseillers de gestion, DDT, MSA...) et bénéficier de l'expérience d'autres porteurs de projets avant de se lancer.

NOTRE ENGAGEMENT

Être à votre écoute pour vous accompagner au mieux face aux enjeux d'avenir. Nous sommes engagés depuis plus de **10 ans** dans des démarches de qualité de nos services. **75%** de nos interlocuteurs sont satisfaits du conseil que nous réalisons.



TRANSMISSION

Pour passer le relai sereinement, trois conditions à respecter : anticiper, anticiper et anticiper. Nos équipes ont organisé pas moins de 20 temps collectifs (réunions, formations) sur tout le territoire. Depuis le début du mandat, **665** personnes ont

été accompagnées. **335** agriculteurs ont pris le temps de se former et **330** ont bénéficié d'un rendez-vous individuel, pour évoquer leur projet de retraite ou de reconversion. Ils ont rencontré nos conseillères chez eux ou en bureau décentralisé.

LES TEMPS FORTS DU MANDAT

La création d'une équipe Transmission pour répondre à la demande grandissante des futurs cédants et la sollicitation, par des Communautés de communes, de notre expertise en matière d'installation-transmission.

PARTENARIATS

Nos équipes travaillent en réseau et ont participé à de multiples événements ciblés pour parler efficacement d'installation ou de transmission, en collaboration avec Jeunes Agriculteurs, diverses banques et organisations professionnelles agricoles.

Joffrey Beaudot, élu

« Les équipes ont toujours été aux côtés des agriculteurs, avec une approche qui a été adaptée pendant les années covid et une évolution qui se poursuit, pour que les futurs installés démarrent leur activité dans les meilleures conditions, avec un Plan d'Entreprise le plus solide possible. Cet accompagnement à la carte, technique et humain, cherche à répondre aux attentes de chaque profil. »





TRANSFORMER LES QUESTIONS CLIMATIQUES EN RÉPONSES DURABLES

1924-2024
100 ans
ensemble

OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !



100ans.chambres-agriculture.fr

**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**



2 TESTER ET ENCOURAGER DES MODÈLES ÉCONOMIQUES NOUVEAUX

PHOTOVOLTAÏQUE

Les installations sur toiture sont en plein développement. Pendant le mandat, plus de **250 agriculteurs** ont été accompagnés individuellement et **80 en échange** collectif. Le mouvement s'accélère, avec 50 agriculteurs déjà réunis en formation au 1^{er} trimestre 2024.



HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

En Saône et Loire, il y a 630 exploitations certifiées HVE. Sur la période 2019-2024, nous avons réalisé **800 accompagnements** en niveau 1 et/ou niveau 3 de la certification. En individuel ou en collectif, en fonction de la demande. Le cahier des charges de la certification HVE a évolué en 2022. Depuis, il ne cesse de se modeler, afin de prendre en compte tous les aspects réglementaires environnementaux.

TESTÉ POUR VOUS

À la demande d'un développeur, un dispositif de suivi de la pousse de l'herbe sous panneaux photovoltaïques au sol a été mis en place en 2021 au Pôle Régional Ovin de Charolles. Cela permet de combler le manque de références en la matière. Les demandes d'études, mêlant troupes ovines et centrales agrivoltaïques, sont en augmentation.

Luc Jeannin, élu

« Les terres agricoles sont convoitées par la transition énergétique. Agriculteurs, nous méritons mieux que quelques euros dans ce double défi de société pour la souveraineté alimentaire et énergétique. Nous avons besoin de conseils techniques et juridiques pour défendre nos intérêts agricoles à long terme... Il reste du travail législatif pour sécuriser chacun mais la Chambre d'Agriculture et ses partenaires sont en mesure de vous conseiller pour éviter quelques risques majeurs. »

TERRA VITIS

L'association Terra Vitis Bourgogne-Franche-Comté a été créée en 2019. Elle compte **34 viticulteurs** en 2024 dont 2 caves coopératives. La montée en puissance de la Responsabilité Sociale des Entreprises pourrait booster ce label.

MÉTHANISATION

La Chambre d'agriculture a accompagné cinq des six installations départementales de méthanisation agricole en service à ce jour. Elle apporte un service **d'études préalables et de conseil** aux installations en projet sur le département.



AGRIVOLTAÏSME

Nous avons piloté avec la profession un travail commun de réflexion sur l'agrivoltaïsme. Il a débouché sur l'élaboration des conditions nécessaires pour que l'agrivoltaïsme soit réellement "vertueux" et bénéfique pour les agriculteurs et les territoires. Cette position reprend les questions **de valeur du foncier, du maintien de l'activité agricole, des conséquences financières et des retombées positives sur les territoires**. Cette vision a largement inspiré la position adoptée par Chambre d'Agriculture France en novembre 2023. Elle a nourri la rédaction des textes législatifs qui définissent l'agrivoltaïsme et encadrent son déploiement.



PLANTS DE VIGNE ADAPTÉS

Dans le cadre de programmes pilotés par le BIVB, nous avons mis en place plusieurs essais sur ses domaines expérimentaux à Lugny, Rully et Aluze, dans l'objectif d'évaluer des porte-greffes, des greffons ou des variétés adaptés aux enjeux de demain. Le premier, **CEPINNOV**, porte

sur une sélection de nouveaux matériels résistants (mildiou, oïdium) à typicité régionale. Le second, **GREFFBourgogne**, porte sur une évaluation de porte-greffes tolérant au stree hydrique. Le troisième, **VARIÉTÉ**, est une évaluation de nouvelles variétés de cépages.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce sujet traverse toutes les productions, depuis plusieurs années. Nos équipes accompagnent les réflexions, les prises de décision, les actions, en matière de **gestion de l'eau, de choix de variétés et d'espèces en grandes cultures ou de cépages, de pratiques techniques**... Elles sont éclairées pour cela par toutes les expérimentations que nous menons, en réseau ou en partenariat. Notre conseiller spécialisé en énergies renouvelables est intervenu en 2023 auprès de 83 porteurs de projets, via les rendez-vous Certicréa.

CAP'PROTÉINES

Nous contribuons à ce programme 2021-2027 qui vise à augmenter l'autonomie **en protéines des élevages**. Pour identifier des leviers efficaces, nous suivons plusieurs systèmes herbagers du bassin Charolais, dont un en agriculture biologique. Nous sommes impliqués dans des réseaux thématiques, où éleveurs et conseillers échangent, afin de trouver les solutions les plus adaptées.



GESTION ET ACCÈS À L'EAU

Nous accompagnons les exploitants vers l'autonomie en eau et l'anticipation des périodes de sécheresse : montage des dossiers récupération des eaux de toiture, accompagnement et conseil sur des projets de captages/forages/retenues, assistance au montage des dossiers réglementaires...

Régis Têtu, élu

« Les défis d'aujourd'hui et de demain pour l'agriculture sont de stocker l'eau dans les périodes d'abondance pour la restituer dans les périodes déficitaires, à partir de techniques plus économes. La Chambre d'agriculture est présente aux côtés des agriculteurs pour les accompagner dans ces transitions. »

Laurent Bernard, élu

« La Chambre d'agriculture défend l'accès à l'eau, ressource indispensable à une production agricole de qualité mais inégalement répartie sur la période agricole et le territoire. L'agriculture doit s'adapter, par des variétés plus résistantes et une irrigation idéalement ciblée et économe. »



DIAGNOSTIC CARBONE

34 éleveurs allaitants ont sollicité notre conseiller spécialisé pour la réalisation d'un bilan carbone en 2022 et 2023. L'audit stratégique carbone permet d'identifier des **axes de rémunération** grâce à la vente de crédits carbone et d'apporter du conseil agronomique pour les renforcer. Par ailleurs plusieurs domaines viticoles ont été accompagnés dans le cadre du co-développement de l'outil de diagnostic de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (GES & VIT).

Stéphane Convert, élu

« La qualité de l'air est un enjeu nouveau et majeur, lié au réchauffement climatique. L'agriculture est concernée et la Chambre d'agriculture est pro-active pour trouver des solutions qui concilient économie des exploitations et environnement. C'est pour cela que nos techniciens du service environnement sont mobilisés pour réaliser des diagnostics carbone. »



ÉQUINS

Notre conseillère spécialisée équine (une des très rares dans les Chambres d'agriculture) apporte des éclairages aux acteurs de la filière pour **les aider dans leurs décisions**, sous forme d'informations, références, formations et prestations de conseil. Le champ couvert est large : diagnostic technico-économique, alimentation et pâturage des équidés, organisation du travail...

Plusieurs études ont été réalisées depuis 2019 et viennent alimenter son approche : analyse des structures

en Saône-et-Loire, freins et leviers de la transmission des exploitations équine, traction équine dans la vigne, devenir de la station de monte gérée par nos soins à Jalogny de 2019 à 2021 suite à l'arrêt des Haras Nationaux...

Bernard Moreau

Les acteurs de la filière équine de Saône-et-Loire ont beaucoup de chance, la Chambre d'agriculture a mis les moyens nécessaires pour les accompagner.



AMÉLIORER
LES REVENUS
DE CHAQUE
EXPLOITATION

100 ans
ensemble

OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !

CHAMBRES
D'AGRICULTURE



3 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ET LA PERFORMANCE DURABLE DES HOMMES, DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES



AUDITS D'EXPLOITATION

Les audits d'exploitation qui s'appellent désormais conseils stratégiques s'installent dans le paysage agricole et deviennent un rendez-vous avant toute évolution importante de l'exploitation : y voir clair avant de s'engager ! Une manière pour les chefs d'exploitation de reprendre en main leurs **choix stratégiques faces aux changements et opportunités qu'ils rencontrent.**

360 exploitations ont été accompagnées en partenariat avec CERFRANCE et AS-BFC au cours de cette mandature. Cette action bénéficie d'un soutien appuyé de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui propose une prise en charge de cet investissement dans l'avenir.

2019-2024 EN CHIFFRES

360 AUDITS D'EXPLOITATIONS,
700 EXPLOITATIONS ACCOMPAGNÉES
POUR LES MAEC,
50 ADHÉRENTS AU CONTRÔLE
DE PERFORMANCE OVIN,

BOVINS VIANDE

Création d'un poste d'expert en 2022, pour accompagner technico-économiquement les éleveurs, notamment autour du **conseil en nutrition.** C'est l'interlocuteur privilégié de la filière.

Fort d'une longue expérience, il tient compte de la situation de chacun et de ses objectifs, pour apporter les solutions les plus adaptées. Il suit de près les essais qui se déroulent à **Ferm'Inov** Jalogny pour alimenter et actualiser ses approches techniques et économiques.



LETTRES D'INFO

Nos équipes observent, analysent et établissent des repères techniques solides pour aiguïser notre conseil technique. Ce concentré d'informations et de données pertinentes peut vous être livré directement dans votre boîte mail.

- **Herb'hebdo (élevage)** Chaque semaine, des éléments pour prendre la bonne décision et gagner en autonomie fourragère : pâturage, fauche, affouragement, séchage, ensilage...

- **Cheval'Info** et **Capr'info**, des informations trimestrielles utiles, des annonces de rendez-vous à destination des professionnels de la filière équine ou caprine

- **Info Vinipôle Chambagri 71 (viticulture)** est une newsletter mensuelle d'information au fil de la campagne pour diffuser de l'innovation et proposer des appuis techniques aux viticulteurs du département. Elle est diffusée à plus de 1000 professionnels.

- **Agro'infos (cultures)** Observation hebdomadaire des stades des cultures et des pressions parasitaires et conseils d'intervention appropriés envoyés à 850 agriculteurs.

- **Circuits-courts Recapp** En 5 ans, 22 lettres spécifiques à l'alimentation de proximité, envoyées à 800 producteurs du département.

PAC

Une PAC plus complexe, avec un verdissement prononcé, s'est déployée en 2023. Nous avons mis en place un vaste accompagnement des agriculteurs : **39** formations réalisées localement et **400** agriculteurs formés ! De nombreuses simulations individuelles et surtout une anticipation des assolements a permis d'optimiser les éco-régimes pour le département. Les déclarants bénéficient, en grande majorité du niveau maximum d'aides. Face à ces enjeux économiques, de nombreux agriculteurs se tournent vers nous pour un appui à la télédéclaration. Dans un souci de maîtrise des charges et d'autonomie du plus grand



nombre, deux options proposées : un appui en groupe où le déclarant prend en main sa déclaration et une prestation de service sécurisée pour ceux qui le souhaitent.

Nous nous affirmons comme leader sur ce sujet, en passant de 680 déclarants à plus de 900 en 2023.



LA FORCE DES COLLECTIFS

13 GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) et un Groupe 30.000 sont actifs en Saône-et-Loire, sur nos principales productions. Plus de **210** agriculteurs sont engagés dans ces collectifs. Nos équipes accompagnent certains groupes dans leurs réflexions et leurs actions, autour de la biodiversité, la gestion de l'eau, la réduction de l'utilisation d'intrants... Des financements de l'État ou des agences de l'eau leur permettent de concrétiser leurs projets.

MAEC

La Saône-et-Loire, zone bocagère et d'élevage est au 1^{er} rang régional, avec près de **700** exploitations qui ont contractualisé et **25,8** millions d'euros engagés sur les campagnes 2015 à 2022, sur 45 500 ha.

En 2023, pour les projets portés par la Chambre d'Agriculture, **482** diagnostics d'exploitations préalables aux engagements dans les nouvelles MAEC 2023 ont été réalisés, pour une enveloppe budgétaire 2023-2028 de 20 133 500 €.

LAIT

Nos conseillers appuient plus de 50 % des éleveurs laitiers du département, sur l'alimentation, les fourrages, la qualité du lait, la traite, en conseil individuel ou collectif. Des éleveurs qui souhaitent **améliorer leurs résultats technico-économiques, leur autonomie protéique, s'adapter au changement climatique...**

Notre équipe accompagne également la filière, en particulier le développement des signes de qualité : AOP Crème et Beurre de Bresse, Comté, IGP Cancoillotte.

AVICULTURE

Nous contribuons au développement de la filière, par un accompagnement spécifique pour les permis de construire, plans d'épandage, dossiers de subvention et autorisations d'exploiter. Le choix départemental est de favoriser un développement diffus de cette production, associé à des cultures ou des surfaces fourragères, permettant une valorisation directe des effluents.

Louis Accary, élu associé

« Un éleveur de la Nièvre va me succéder dans mes responsabilités régionales. J'espère qu'un éleveur s'engagera pour la Saône-et-Loire, je lui passerai le relais sur nos projets. Il faut être présent pour que la production se développe. La filière avicole représente un enjeu économique majeur, la viande blanche et les œufs tiennent une place importante dans les achats des ménages et les outils d'abattage totalisent plus de 2000 emplois directs et indirects dans notre département ! »

Côté AOP Volaille de Bresse, nous sommes impliqués dans le pilotage et le financement du Centre de sélection de Béchanne (01), **un maillon essentiel de la filière.**

PRÉDATION

Depuis 2020, la prédation sur les troupeaux ne cesse d'augmenter. Une commission prédation regroupe notre Chambre d'Agriculture, la FDSEA et JA. Elle accompagne les éleveurs prédatés et relaye les demandes des éleveurs auprès de l'administration (DDT et Préfecture). Elle a formulé des **propositions pour le futur Plan National d'Actions Loup**. Trois loups ont été prélevés sur le département depuis 2020.

Alexandre Saunier, élu :

« Dès la première attaque, il a fallu être très réactif. Nous travaillons collectivement avec les éleveurs, les louvetiers et l'administration, zone par zone. C'est une condition pour essayer d'avancer le plus efficacement possible. »



AGROFORESTERIE EN VITICULTURE

Le projet VITAF a été co-construit avec ABC Davayé, l'Union des Producteurs de Vin de Mâcon et l'ODG Saint-Véran. Objectif : **mesurer les impacts des pratiques agroforestières** (haies et arbres dans les vignes) face à **l'enjeu du changement climatique**. Le Vinipôle Sud Bourgogne anime ce projet. Après une validation des objectifs et des protocoles en 2022/2023, les premières plantations et évaluations terrain auront lieu en 2024.

OVINS

Une cinquantaine d'éleveurs adhèrent annuellement à notre service de contrôle de performances. Pour la filière, **le Pôle régional ovin de Charolles s'est agrandi fin 2023**, il accueille le suivi de nombreux projets (complémentarité ovins/bovins, organisation du travail, alimentation), ainsi que des formations (chien de troupeaux, agnelage, parasitisme...).

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Nous accompagnons les conversions et les producteurs déjà certifiés. Appuis réglementaires, suivis techniques, projets d'installation, rendez-vous bio dans 3 caves coopératives viticoles (Cave de Lugny, Vignerons des Terres Secrètes et Vignerons de Buxy), appui de groupes en caves particulières, organisation de formations (biodynamie, reiki, désherbage mécanique, vitiforesterie), lien avec les Plans Alimentaires Territoriaux, manifestations techniques Bioloweeek et Biotifull Days, articles de presse...

Point Info Bio : 06 75 99 30 37

Chiffres régionaux, toutes filières confondues : 1 conversion sur 2 et 1 installation sur 4 sont accompagnées par un conseiller Chambre, plus de 120 formations proposées, 50 journées techniques.

BOCAGES

La biomasse issue d'une gestion durable des haies est **une ressource qui contribue aux énergies renouvelables**. Des essais sont en cours et la filière se structure. Nous accompagnons les projets de plantation de linéaires de haies et d'arbres isolés, dans le cadre du Plan de relance, de l'aide de la Région et depuis 2024 au titre du Pacte sur la haie.



ÉTUDE NITRATES/CHAROL'N

Les services de l'État ont engagé en 2020 la 7^{ème} révision des zones vulnérables au titre de la Directive Nitrates. À l'automne 2020, l'ouest de la Saône-et-Loire était ciblé par des propositions d'extension. Or, ce territoire présente globalement une faible pression azotée. Après analyse et échanges, il a été considéré que l'impact du changement climatique (alternance de sécheresses et de fortes pluies) pouvait expliquer l'évolution des taux de nitrates.

Fort de ce constat, les acteurs agricoles **ont obtenu un non-classement de ce territoire en zone vulnérable et se sont engagés à contribuer à une étude expérimentale pour comprendre**, construire avec les agriculteurs de nouvelles pratiques locales et évaluer leurs impacts sur la qualité de l'eau. Projet Charol'N mené en partenariat avec l'Institut Agro Dijon et Ferm'Inov. www.charoln.fr

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ayant une grande valeur patrimoniale par la faune, la flore, les oiseaux et les habitats naturels exceptionnels qu'ils contiennent.

Nous participons à l'ensemble des comités de suivi des sites Natura 2000 du département. Sur la période 2019-2024, nous animons le volet agricole du site Natura 2000 Val de Loire. Trois mini films ont été produits avec les agriculteurs du territoire, pour mieux communiquer sur leurs pratiques visant à préserver la biodiversité du site. Ils sont à voir sur www.sl.chambagri.fr



ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

Nos équipes apportent les appuis nécessaires à ceux qui souhaitent transformer et vendre en direct. Plusieurs leviers concrets viennent structurer ces approches : **Bienvenue à la ferme, J'veux du local, restauration collective, magasins de producteurs.**



BIENVENUE À LA FERME

Rejoindre la force du principal réseau de producteurs fermiers et d'accueil touristique à la ferme. **Des informations, outils, conseils et services utiles pour votre activité.**

Le réseau a gagné 20 % d'adhérents en Saône-et-Loire sur la période 2019-2024 pour atteindre le nombre de 70. La convention signée avec l'Education Nationale a permis d'agrèer deux fermes : *la Bergerie de Santagny et les Bottes en Caboud'choux.*

Les partenariats se sont renforcés, notamment avec l'agence de développement touristique, pour mieux valoriser les activités d'accueil et les produits locaux auprès des touristes. Le guide édité à 10 000 exemplaires/an et la page facebook sont des leviers importants. L'événement "De fermes en fermes" aura lieu pour la 1^{ère} fois en Saône-et-Loire en 2025.



MAGASIN DE PRODUCTEURS

Nos équipes peuvent accompagner des projets de création, comme La station fermière à Autun, qui a ouvert en 2022. Une réussite qui réunit 10 producteurs locaux.

Christelle Bonnot, élue

« L'accompagnement par la Chambre d'Agriculture débute par une étude de faisabilité et se poursuit jusqu'à la concrétisation du projet. Le suivi peut être humain, technique et réglementaire. Il peut permettre de conforter le projet et aider le groupe à fonder des bases solides au service de la promotion de l'ensemble des produits locaux. »



J'VEUX DU LOCAL

Ce site internet grand public et gratuit facilite la recherche de produits locaux et permet aux producteurs de gagner en visibilité. Lancé en 2019, il recense **plus de 480 adresses** aujourd'hui. La page Facebook est aussi très fréquentée par les consommateurs. Notre initiative a inspiré nos voisins : *J'veux du local* existe maintenant dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.



TRANSFORMATION COMMERCIALISATION

Les porteurs de projet en transformation à la ferme et commercialisation en circuits courts restent nombreux, avec **une centaine de demandes par an** malgré un contexte plutôt défavorable (inflation, réglementation, complexité administrative, calendrier des subventions à l'investissement...). L'expertise de notre Chambre d'agriculture rayonne au niveau régional mais également national.



CHARTE ZONE HUMIDE

La charte départementale "Zones humides et travaux hydrauliques ruraux" de 2011 a été actualisée en 2022 dans le cadre d'un travail partenarial. Cette révision a permis, en particulier, de prendre en compte les nouveaux enjeux liés à l'adaptation au changement climatique avec, d'une part, l'enjeu de la gestion des quantités d'eau et d'autre part celui des inondations, pour **mieux accompagner les projets relatifs aux créations de forages, retenues d'eau et travaux sur les casiers d'inondations du Val de Saône.**

CAPRINS

Création d'un poste en 2022 pour la filière caprine, animation des AOP, du syndicat caprin, pour répondre aux besoins des éleveurs.

MARAÎCHAGE

Création en 2021 d'un poste de conseillère spécialisée, pour des apports d'informations techniques et réglementaires aux porteurs de projets et aux agriculteurs en place.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX (EDE)

Notre équipe de l'Établissement Départementale de l'Élevage ne reçoit pas moins de **12 000 appels d'éleveurs chaque année**, des questions sur les notifications des mouvement des animaux, sur leur généalogie, sur les commandes de boucles, des corrections à apporter. Les collaborateurs sont à l'écoute au **03 85 29 55 80** et apportent les réponses adaptées.



APPUI AUX ÉLEVEURS

Notre pôle Identification des animaux accompagne avec attention les agriculteurs dépassés par les démarches de déclaration, de bouclage ou dans le cas d'animaux non identifiés. Cet appui intervient à la demande des éleveurs eux-mêmes, en prévention ou bien suite à un contrôle par l'administration. Chaque année, nos techniciens donnent

un appui à environ **140 exploitants** pour débloquer les situations.

Yves Largy, élu

« Le pôle identification joue un rôle essentiel en élevage, de la naissance d'un animal à sa vente. L'équipe a de l'expérience, ce qui lui permet de répondre à toutes les situations posées par les éleveurs au quotidien. »



AGROSOLIDARITÉ



Chaque année, 70 à 80 personnes sollicitent l'association, à la recherche de solutions, que ce soit sur des aspects professionnels ou personnels. Les travailleurs sociaux de la MSA, les conseillers Chambre d'agriculture ou les membres et partenaires d'Agrosolidarité jouent un rôle actif dans l'accompagnement. L'association est soutenue financièrement par le Département. Répondeur Agrosolidarité : **06 72 97 07 19**. Nos actions ont inspiré la création du

réseau national **REAGIR**, qui coordonne les différents dispositifs d'accompagnement des Chambres d'agriculture. Nous animons par ailleurs le réseau régional des conseillers "agriculteurs fragilisés".

Jean-Jacques Lahaye, élu

« Je parle d'Agrosolidarité autour de moi, quand je sens une fragilité. Je souhaiterais que chacun, agriculteur ou salarié, enregistre ce numéro dans son téléphone, pour contacter l'association dès qu'il en sent le besoin. »



4 OSER ET SUSCITER DES PARTENARIATS INNOVANTS

AGRICULTUREZ-VOUS EN SAÔNE-ET-LOIRE

Nous nous sommes associés au journal *L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire*, avec la volonté de donner à voir au grand public l'agriculture dans toutes ses dimensions et ses rôles. **29 émissions** d'Agriculturez-vous en Saône-et-Loire ont été tournées et une trentaine d'interviews et portraits d'agriculteurs, de 2021 à 2024, avec des intervenants variés. On compte **15 000 vues en moyenne**/émission. Elles sont diffusées sur la chaîne YouTube dédiée et relayées sur les réseaux sociaux par les partenaires : Groupama, Crédit Agricole, Département de Saône-et-Loire, AOP gourmandes, Interbev...

Luc Jeannin, élu

« Allez sur YouTube et voyez par vous-même, cette série d'émissions où la parole est à l'agriculture, sur ce qu'est la réalité de nos métiers, de notre quotidien, de nos passions et l'implication des agriculteurs dans l'identité de leur territoire. »



FERM'INOV

En 2022, la Ferme de Jalogny est devenue **Ferm'Inov**. Elle a pris la forme d'une association et s'est ouverte à un plus large nombre et profils de partenaires. En tant que membre fondateur, aux côtés de l'Idèle (Institut de l'Élevage), nous avons accompagné sa construction, avec l'expertise de nos **45 partenaires**. Notre ambition est de nourrir les réflexions pour aider les éleveurs du grand bassin allaitant à **s'adapter à demain**. Les résultats des essais de Ferm'Inov sont largement partagés, tournés vers des pratiques efficaces et durables. La sécurité sanitaire, la souveraineté alimentaire, le rôle social et sociétal de l'élevage orientent notre vision d'avenir.

Jean-Jacques Lahaye, élu

« Aujourd'hui, avec nos 18 expérimentations en cours sur différents sujets, nous avons le devoir de faire connaître tous ces résultats, positifs et négatifs, dans toutes les exploitations d'élevage. »



VINIPÔLE SUD BOURGOGNE

En 2023, l'association portée par le BIVB, le Département de Saône-et-Loire et la Chambre d'agriculture, avec ses partenaires ABC Davayé, COEB et IFV, a fêté ses 10 ans. L'occasion de réaffirmer ses missions de recherche de références locales en viticulture mais aussi de se projeter dans sa volonté d'être un acteur majeur d'aide à la décision des professionnels, dans les transitions à venir. À savoir : **changement climatique, matériel végétal, agriculture de précision, agroécologie et numérique.**



VITILAB

Inauguré en 2021, ce lieu d'expérimentation vise à favoriser la transition numérique de la viticulture départementale. Implanté au sein du Vinipôle Sud Bourgogne, il permet d'accompagner **les projets liés aux usages innovants**, de contribuer à la sensibilisation d'un large public, dont les lycéens, aux enjeux de transformation digitale en viticulture. Le Vitilab est soutenu par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne, le Département, la Région Bourgogne-Franche-Comté et bénéficie d'un financement européen.



Marc Sangoy et Céline Poulin, élus

« Des pôles techniques, comme nous les avons en Saône-et-Loire, sont une chance pour accompagner au mieux tous les changements qui s'imposent au monde agricole. Continuons ce travail en cours et continuons à développer ces compétences aux services de tous. »



COOPÉRATION INTERNATIONALE

Sécurité alimentaire, insertion des jeunes et dérèglement climatique... autant de problématiques où la Chambre d'agriculture apporte son expertise, partage son expérience, ses méthodes avec ses compagnons africains. Premier succès au Tchad, (projet Al Bouzhour 2019-2023 en partenariat avec la CCIAMA et le soutien de l'UE) : **400** jeunes sont formés et **300** sont insérés dans la filière semences.

Avec la FENOPS et la CFADE, 2 projets de renforcement des filières viande locales et d'insertion des jeunes sont en cours (2024-2025), avec l'important soutien de l'Ambassade de France. Dans cette dynamique, une 1^{ère} promotion de **6** jeunes tchadiens viendra étudier au Lycée de Fontaines dès la rentrée prochaine.

Au Sénégal, nous avons accompagné l'IMS (projet Gougoué niambi 2021-2023 grâce au soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté) : **100** producteurs et **50** transformatrices ont renforcé leurs capacités, une unité de transformation du manioc fonctionne à Sédhiou.

Dans cet élan, la CCIA de Sédhiou nous sollicite pour un compagnonnage ciblé : développer ses services à l'agriculture (3 filières pilotes : boulangerie, fruits et légumes, manioc).

Le projet Baluo Banko (programme régional COPRA Sénégal) invite le Département de Saône-et-Loire aux côtés du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

La coopération, ce sont aussi des échanges bilatéraux entre jeunes africains et français : formations en lycée agricole, stages, services civiques...

ASSOCIATION LAITIÈRE JURA BRESSE

En 2021, cette organisation de producteurs s'est rapprochée de son conseiller d'entreprise de la Chambre d'agriculture pour travailler très finement leurs coûts de production, via notre outil Galacy. Il s'agissait de faire évoluer leurs systèmes vers moins de concentrés et plus de fourrages pour répondre à **la démarche pionnière de Danone d'aboutir à une alimentation française des vaches.**

Stéphane Convert, élu

« Le service Lait de la Chambre d'agriculture est une petite équipe mais qui a des techniciens de grande qualité, reconnus sur le terrain. Nous avons répondu avec grand plaisir aux demandes de l'OP Jura Bresse pour les accompagner dans leur relation avec une entreprise comme Danone. »

INTERCONSULAIRE

Pendant deux ans, une approche originale a été menée. Des agriculteurs ont croisé leurs regards avec des entrepreneurs de secteurs différents. action menée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, avec l'appui du réseau Mentorat France.

Ainsi, une éleveuse et une avocate ; un viticulteur et un industriel... 15 binômes ont échangé sur leurs expériences et enjeux qui se rejoignent très souvent. Dans **une volonté d'ancrage territorial et de partage interconsulaire**, des équipes de la Chambre d'agriculture ont rejoint les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie, 1 Rue de la Grenette à Charolles. La Chambre d'agriculture est donc présente depuis début octobre 2023 sur ce 2^{ème} site à Charolles, en plus de son premier site au 50 Route de Mâcon, face au Parc des expositions.



Pascal Gautheron,
président de
la CCI Métropole
de Bourgogne

« Nous partageons une mission commune, soutenir le développement économique de nos territoires et accompagner nos entreprises vers la réussite. Le travail interconsulaire que nous menons sur le Centre de Sélection de Béchanne en est la preuve, puisque cette initiative bénéfique au soutien de toute la filière de la Volaille de Bresse. De même, qu'en unissant nos forces et nos moyens, comme nous le faisons pour nos bureaux de proximité à Charolles, nous construisons un écosystème économique local plus fort et plus résilient ».



VOTRE SANTÉ, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Une série de **8 enquêtes** a été lancée en 2018 en partenariat avec l'Observatoire Amarok. Depuis 2022, un nouvel outil, **E-santé agri**, plus simple, plus interactif, plus adapté est utilisé. Il permet de s'intéresser aux satisfacteurs et stressés de la vie quotidienne des agriculteurs. 3 vagues d'enquêtes ont été réalisées avec ce nouvel outil. **420 exploitants** ont testé leur santé mentale. Les principales sources de satisfaction : la famille et les bons résultats économiques. Les sources d'inquiétude sont la surcharge de travail et le stress lié aux animaux ou aux récoltes. 25 personnes ont eu un échange avec la psychologue du travail de l'Observatoire Amarok. Nous sommes la seule Chambre d'agriculture partenaire de cette structure.

TALENTS DE SAÔNE-ET-LOIRE

Nous avons participé en 2022 et 2023 aux deux éditions de cet événement, lancé par le Journal de Saône-et-Loire. Nous espérons de nombreux candidats en 2024, pour mettre en lumière de belles histoires d'agriculteurs et d'agricultrices.



ENSEIGNEMENT

Tous les centres de formation agricole du département, issus du public, du privé ainsi que les Maisons Familiales Rurales, échangent deux fois par an, en Commission Enseignement. Ils ont organisé des temps forts tout au long du mandat, pour présenter aux jeunes des filières et des métiers porteurs d'avenir : agroéquipement, maraîchage, horticulture, aviculture...

Anne Gonthier, élue

« Préparer les jeunes à se former aux nouveaux enjeux et stratégies de demain est essentiel pour l'avenir de notre agriculture. »



SAPEURS-POMPIERS

Nous avons signé avec le **SDIS71** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) une convention "employeur-partenaire des sapeurs-pompiers" qui permet à des salariés, qui sont pompiers volontaires, de se rendre disponibles sur leur temps de travail, pour se former, à hauteur de 10 jours/an. Deux salariées sont également sensibilisées à la prévention des incendies en exploitation agricole.

CRÉER
PLUS DE
VALEUR
DANS LES
TERRITOIRES

100 ans
ensemble
1924-2024

OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

100ans.chambres-agriculture.fr



ET AUSSI... ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET ROBOTIQUE



STATIONS MÉTÉO CONNECTÉES

Depuis 2020, un réseau de 50 stations météo connectées Sencrop est mis à disposition des professionnels en Côte Chalonnaise, sous forme d'un abonnement annuel. Né d'un travail collectif avec la Côte d'Or et l'Yonne, il a été complété par la CAMB Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais pour fournir **un maillage local et pertinent**. L'intérêt est d'apporter des relevés de données météorologiques (température, hygrométrie, pluviométrie et vent) qui peuvent **aider à la prise de décision** (activation ou non des moyens de lutte contre le gel, conditions favorables ou non au traitement). En parallèle, il permet de donner accès à des prévisions météo régulièrement mises à jour (prévisions sur 8 jours, images radars des précipitations) sur un secteur.



AGRICIVIS

En collaboration avec le Vitilab, nous avons développé une application mobile permettant aux agriculteurs de signaler leurs interventions dans les parcelles et déclencher des notifications auprès des riverains.

Gratuite pour les agriculteurs et les riverains, elle peut également générer des alertes spécifiques entre agriculteurs. Une version 2.0 devrait arriver dans les mois à venir.



ENJAMBEUR ÉLECTRIQUE

Après l'acquisition en 2022 de l'enjambeur électrique APLO de Sabi Agri, le Vinipôle Sud Bourgogne a réalisé une étude sur les caractéristiques techniques, en examinant l'**impact environnemental** dans la durée de ce type d'équipement, en le comparant à un enjambeur thermique similaire en puissance et en poids, *Laboureur56*. Et en **termes économiques** pour déterminer le coût le plus bas entre les deux.

Les conclusions du travail sont à lire sur www.vinipole-sud-bourgogne.fr



ROBOTS VITICOLES

En pleine transition agroécologique et numérique, la viticulture est en quête de **pratiques plus durables**, notamment pour ce qui concerne l'entretien des sols. L'arrivée des enjambeurs capables de travailler le sol dans les vignes de manière autonome permet en partie de répondre à cette problématique. Le Vitilab a donc évalué plusieurs itinéraires techniques de désherbage mécanique combinés, plusieurs enjambeurs autonomes, en évaluant les impacts sur la récolte, la plante et le sol, en abordant également l'aspect économique d'une telle pratique.

Marc Sangoy, élu

« La complexité du métier de la vigne est grandissante, tant du côté sociétal, climatique, qu'environnemental. La Chambre d'agriculture met tous ses moyens et compétences pour accompagner ces enjeux fondamentaux. »



ROBOTS DE TRAITE

80 % des nouveaux équipements de traite sont des robots. Nos conseillers spécialisés "lait" aident les éleveurs à réfléchir l'**organisation du pâturage et l'alimentation** en amont de ce changement. Nous réalisons également plus de 270 contrôles d'installations par an, machines ou robots, pour assurer leur fonctionnement optimum.



GO MEAT

Lancé en 2021, le Programme Européen à l'Innovation, **Agri Go-Meat** a permis, grâce à la mobilisation d'un collectif d'éleveurs et de conseillers, d'identifier des innovations numériques et technologiques pour répondre aux enjeux de l'élevage allaitant herbager et aux besoins des éleveurs du bassin Charolais. Trois thématiques ont été traitées : la surveillance au pâturage, le suivi du jeune veau et l'allègement de la charge de travail. Ce projet a créé et entretenu un dialogue entre éleveurs, acteurs du développement et innovateurs. Il débouche sur des projets d'utilisation et de développement de capteurs pour la surveillance du cheptel au pâturage et de suivi de la santé du jeune veau à éprouver par **Ferm'inov**. C'est un projet financé par l'Europe et la Région Bourgogne-Franche-Comté.



EXOSQUELETTE

Testé dans trois exploitations maraîchères diversifiées, avec l'appui de notre conseillère spécialisée et le soutien de la Région et du Département, il montre un **réel bénéfice pour réduire la pénibilité de la récolte**. L'entreprise *RB-3D* a pu précisément identifier les améliorations attendues pour répondre pleinement aux attentes d'un maraîcher sur la polyvalence de ses tâches.



BOVICLIC OVICLIC CAPRICLIC

Depuis plus de 25 ans, des outils pensés par des éleveurs, pour des éleveurs. **1600 utilisateurs** en Saône-et-Loire. Un objectif : faciliter la saisie des mouvements et interventions, sur PC, tablette ou smartphone, avec un accès de partout et tout le temps. Installation, formation et assistance tout compris, assurés par nos soins.

Yves Largy, élu

« Nous cherchons sans cesse à faire évoluer ces outils pour faciliter le suivi de nos élevages. La traçabilité, le technique, et le sanitaire sont des aspects essentiels sur lesquels nous accompagnons les utilisateurs. »



MES PARCELLES

Solution pour gérer simplement en ligne vos parcelles agricoles, sur PC ou smartphone. Installation et assistance comprises dans le service. **180 polyculteurs-éleveurs et viticulteurs l'utilisent en Saône-et-Loire** pour la performance économique, la traçabilité, la déclaration PAC, les indicateurs environnementaux...



ACTIONS ET INITIATIVES DU CÔTÉ DES COLLECTIVITÉS

AU GLOBAL

18 communautés de communes ont été rencontrées et 36 projets accompagnés, sur une grande diversité de thématiques : gestion des déchets verts, épandage des boues de stations, études photovoltaïques, appui à la mise en place d'un point de vente collectif et d'une légumerie, diversification des productions, labellisation collective HVE des exploitations, étude préalable PLUI, plan bocager, transmission, MAEC, zones de captage d'eau potable, potentiel agronomique des sols...



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Notre conseiller énergie est intervenu à de nombreuses reprises sur ces sujets, à la demande de collectivités, pour apporter de l'information et préciser les conditions de réussite. En matière de photovoltaïque, des cartographies du territoire sur les zones à enjeux ont ainsi pu être réalisées pour mieux orienter les projets.



AUDIT TERRITORIAL

Animé par nos équipes, l'**audit 360** se poursuit depuis 3 ans à la CCEALS (Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme). Ce type d'audit territorial multi-acteurs est également lancé dans Le Grand Charolais et dans Le Clunisois. Nous sommes positionnés comme prestataire pour **animer ces projets, coordonner les actions, avec une implication des acteurs locaux, économiques, élus, associations et évidemment les agriculteurs.**

Jean-Jacques Lahaye, élu
« Les échanges avec les Communautés de communes sont essentiels, les réflexions sont partagées pour faire des choix solides. La chambre d'agriculture, peut faire part de sa vision et de ses convictions mais l'implication locale des agriculteurs est essentielle. Leur connaissance des enjeux et atouts de leur territoire permet de bâtir des actions efficaces. Ensemble, nous agissons pour faire vivre nos territoires. »

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Nous avons un rôle de participation et une implication technique dans **6 PAT qui sont en cours en Saône-et-Loire**, dans la Communauté de communes du Clunisois, la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan, le syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne, le syndicat mixte du Chalonnais, la Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme, et enfin le Département de Saône-et-Loire.

Christelle Bonnot, élue
« C'est grâce à une collaboration avec les forces vives du territoire qu'aboutissent des projets locaux. En effet, chaque Communauté de communes a ses spécificités et l'existence d'un lien étroit entre les techniciens et les élus locaux qui connaissent leur territoire, permet d'aboutir à la mise en place de projets. »



CHARTER RIVERAIN

Cette charte, dans un souci du « bien vivre ensemble », vise à favoriser le dialogue entre habitants, travailleurs, élus locaux et agriculteurs et à répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en agriculture, particulièrement à proximité des zones d'habitation, des lieux accueillant des personnes vulnérables ou des travailleurs présents de façon régulière.

Corédigée par la **Chambre d'agriculture, la FDSEA, les JA, la Coordination Rurale, la coopération agricole, la CAVB, l'association des maires et l'association des maires ruraux, validée en novembre 2022 par la Préfecture**, elle répond au nouveau contexte légal et réglementaire. La charte précise notamment les distances de sécurité et les mesures en matière d'exposition.

Elle définit des modalités d'information préalables à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et propose une liste d'engagements des élus locaux pour limiter en amont (urbanisme) la création de situations potentiellement conflictuelles **et favoriser le dialogue entre agriculteurs et riverains.**



VALORISATION DU BOCAGE

La filière se structure pour une gestion durable des haies et une valorisation de cette biomasse, ressource qui contribue aux énergies renouvelables. À l'initiative du Préfet et en présence du Département, un colloque a ainsi réuni **80 élus locaux** en 2023, EPCI, syndicats mixtes et partenaires engagés dans la démarche "Dynamise et transmets ton bocage".



BOUES DE STATIONS

95 % des boues d'épuration d'origine urbaine ou industrielle produites en Saône-et-Loire sont valorisées en agriculture : environ **50 000 tonnes** sont épandues annuellement chez **130 agriculteurs** du territoire, sur 2 700 ha de culture et prairies. Dans le cadre de notre Mission de Valorisation Agricole des Déchets, **nous suivons les plans d'épandage de 28 stations d'épuration, 30 à 40 lagunes, 5 industriels, 1 usine d'eau potable et 12 caves coopératives.**

GESTION ET ACCÈS À L'EAU

Participation active aux rendez-vous des Assises de l'Eau, organisés par la Préfecture et à l'**étude prospective Ressources et Usages** menée par le Département. Nous agissons également pour la protection des captages et retenues superficielles et accompagnons les projets d'aide à l'autonomie en eau des agriculteurs. Le Département et la Communauté Urbaine Creusot-Montceau proposent des aides financières aux agriculteurs qui vont dans ce sens.

Régis Têtu, élu
« Une collaboration efficace entre les décideurs départementaux et les agriculteurs permettra une meilleure résilience collective face aux sécheresses consécutives. »

Laurent Bernard, élu
« En travaillant ensemble, agriculteurs et collectivités, nous pourrions soutenir et développer de nouvelles filières et cultures sensibles sans mettre en péril la ressource. »

DÉCHETS VERTS

3 communautés de communes (SIRTOM de la Vallée de la Grosne, Grand Charolais et Brionnais Sud Bourgogne), représentant 7 filières, sont suivies par notre Mission de Valorisation Agricole des Déchets. **7 000 tonnes de broyats de déchets verts sont utilisés par une cinquantaine d'agriculteurs** du territoire, en co-compostage ou en sous-couche de litière.

CHAMBRE D'AGRICULTURE SAÔNE-ET-LOIRE

Tél. 03 85 29 55 50
 accueil@sl.chambagri.fr
 www.sl.chambagri.fr

COMPLÉMENTERRES | Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire
 Maison de l'Agriculture 59 rue du 19 mars 1962 - CS 70610 - 71010 Mâcon Cedex
 Tél. : 03 85 29 55 50 - Courriel : accueil@sl.chambagri.fr - www.sl.chambagri.fr
 Crédits photos : Chambres d'agriculture l'exploitant agricole de Saône-et-Loire, FDSEA, Cabinet Chabanne, Sencrop, La station fermière, CCI, Amarok, JA, Lycée de Fontaines, SDIS71, Vinipôle sud Bourgogne, SAS le Poux, Shutterstock, Unsplash, Ferm'ino, ADT 71, D. Fayard
 Rédaction : Cynthia Gandour et collaborateurs Chambre
 Coordination : SARL SEPASAL
 Conception graphique : David Giraudon - Imprimerie : Comimpress

100 ans ensemble

1924-2024

OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !

Améliorer la performance des exploitations.
Créer plus de revenus pour les agriculteurs et
de valeur dans les territoires. Accompagner les
transformations économiques et climatiques.
Depuis 100 ans, les Chambres d'agriculture
contribuent à l'avenir de l'agriculture française.



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
SAÔNE-ET-LOIRE**



100ans.chambres-agriculture.fr